

le Blainvillois

BLAINVILLE, J'Y VIS BIEN



Édito

Chers Blainvilloises et Blainvillois,

Nous sommes à nouveau dans une situation critique dans laquelle la santé de nos concitoyens est fortement malmenée. De lourds choix médicaux sont actuellement nécessaires. Le temps des polémiques et de la négation des risques pour notre santé n'a pas sa place. Nous devons ensemble accepter et appliquer toutes les mesures qui nous permettront d'être correctement pris en charge en cas de contamination. Nous sommes toujours dans l'incapacité de vous dire combien de Blainvillois ont été ou sont touchés. Toutefois, chacun connaît maintenant dans son quartier ou sa famille des personnes contaminées.

Nos libertés individuelles sont fortement contraintes, les commerçants et artisans, que nous soutenons autant que possible, paient à nouveau un très lourd tribut face à cette crise et notre monde associatif n'en finit pas de s'adapter.

Vous pouvez compter sur l'ensemble des agents et de l'équipe municipale pour vous aider à traverser cette nouvelle période de confinement.

À chaque moment, de nouvelles mesures peuvent être prises et leurs applications sont bien souvent immédiates. Aussi, pour être bien informés, je vous encourage à suivre le site officiel, la page Facebook de la Mairie ou à télécharger l'application ILLIWAP sur votre téléphone portable. Si vous ne disposez pas de ces outils informatiques, il existe aussi les panneaux lumineux et, bien entendu, les agents à l'accueil de la mairie qui sont à votre disposition pour vous informer.

Il nous faudra encore de la patience pour traverser les prochaines semaines.

Surtout PRENEZ SOIN DE VOUS et RESPECTEZ LES RÈGLES SANITAIRES.

Olivier Martet,
Maire



mairie@blainvillesurleau.fr



@VilledBlainvillesurleau



www.blainvillesurleau.fr



Blainville-sur-leau

Vie municipale

Conseil Municipal du 9 septembre 2020, l'essentiel...

Le Conseil municipal a adopté :

- la désignation des représentants à différentes instances
- la désignation des membres des commissions d'appel d'offres et de contrôle des listes électorales
- une subvention à deux associations, Club vosgien et Récup de Franck
- une demande de subvention pour l'espace multimédia et pour l'éclairage public.

Conseil Municipal du 13 octobre 2020, l'essentiel...

Le Conseil municipal a adopté :

- une subvention exceptionnelle à l'ACBD omnisport
- une ouverture de poste au pôle hygiène
- une modification simplifiée du PLU
- deux décisions modificatives aux budgets.

Compte rendu intégral des Conseils Municipaux consultable sur le site de la commune www.blainvillesurleau.fr

Conciliateur de justice

Permanences annulées pour l'instant.

Accueil de la mairie

2

L'accueil de la mairie restera ouvert pendant tout le confinement. Certaines démarches nécessiteront de prendre rendez-vous.

Les services seront fermés au public

les **Jeudis 24 et 31 décembre** à 12 h 00 (permanence téléphonique assurée en mairie jusqu'à 16 h 00)

et les **samedis 26 décembre 2020 et 2 Janvier 2021**.



Recensement Citoyen Obligatoire

En vue de procéder au recensement citoyen, les jeunes filles et garçons nés entre le 1er novembre et le 31 décembre 2004 sont invités à prendre rendez-vous en Mairie. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16e anniversaire.

Cette démarche peut aussi être effectuée en ligne, via le site service-public.fr : recensement citoyen obligatoire (RCO).

Sécheresse 2020

La Commune souhaite présenter auprès des services compétents une demande de reconnaissance en catastrophe naturelle au titre de la sécheresse pour l'année 2020. Cette demande doit intervenir à compter du 1^{er} Janvier 2021.

Si vous êtes concernés par des dommages dus à cet aléa climatique, merci de déposer vos dossiers (déclaration, photos...) en mairie aux heures d'ouverture habituelles pour le 31 décembre 2020, délai de rigueur.

Il est rappelé que cette démarche ne remplace pas les déclarations auprès de votre propre compagnie d'assurances.

Si la reconnaissance est établie à l'issue de la demande, les usagers seront informés par courrier et disposeront d'un délai de 10 jours à réception pour faire les démarches complémentaires auprès de leurs assureurs.

Pour tout renseignement :

accueil de la mairie au 03 83 75 70 05 ou mairie@blainvillesurleau.fr.



DISTRIBUTION DE MASQUES

De nombreux Blainvillois ne sont pas venus retirer leur deuxième masque, adulte et enfant. Nous leur rappelons qu'ils sont toujours disponibles à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture au public.



Bienvenue

à VAGO TACOS

M. Bernet vous propose ses burritos, tacos et autres quesadillas.

Il vous accueille tous les dimanches soirs sur le parking de la MFC à partir de 18 h. Vous pouvez le suivre sur fb @vagotacos

à COURCIRUI

Des produits frais, de qualité issus des fermes locales. Les commandes s'effectuent sur le site courciroui54.fr. Elisabeth Matte Brasseur vous accueille dorénavant le jeudi soir pour retirer votre colis au 18 bis, rue du Colonel Driant à Blainville.



Opération octobre Rose

La municipalité a proposé aux commerçants et aux deux pharmacies de s'associer à son action de solidarité octobre Rose. Une urne a été déposée sur leur comptoir durant tout le mois d'octobre. Les fonds recueillis seront entièrement reversés à l'association Ruban Rose.

Commerçants participant :

Afiter Immobilier

Angela Coiffure

Arco en Ciel coiffure

Au Maréchal gourmand

Auto-école Mischler

Auto Sur

Bijouterie Schwartz

Boulangerie Olyg

Boulangerie Speck

Brin de nature

Bureau de tabac Dumas

Cathy Couture

Caisse d'épargne

Carrefour contact

Conseil Po

Crédit Agricole

Établissement Nicolas

FBinformatique

G3M

Histoire de Vin

Koï by Koï

La Brasserie le Paradis

La Flambée

La Tuilerie

L'Decoiff

Le Panier de la Ménagère

Les Fées Zen

Or Kebab

Pharmacie Ducret

Pharmacie Les Mirabelles

Planète Cuisines

Studio 14

Vision Plus.

Commémoration du 11 Novembre 1918

à huis clos (sans public)

10 h 15 Dépôt de gerbe au Monument aux morts de VIGNEULLES

10 h 35 Dépôt de gerbe au Monument aux morts de BARBONVILLE

11 h 00 Dépôt de gerbe au Monument aux morts de CHARMOIS

Puis, avec la participation de la fanfare des Libellules

11 h 20 Dépôt de gerbe au Monument aux morts de DAMELEVIÈRES

11 h 30 Dépôt de gerbe au Monument aux morts de BLAINVILLE-SUR-L'EAU

11 h 45 Dépôt de gerbe à la stèle du souvenir,

Rond Point de la Tuilerie de BLAINVILLE-SUR-L'EAU



Évelyne Sasseti



Sécurité / Cadre de vie & Environnement

Un peu plus de civilité dans notre commune...

Nous sommes tous heureux de vivre dans notre belle ville de Blainville, à deux pas de grandes villes mais avec un pied à la campagne. C'est le cadre propice à une vie sereine où il fait bon vivre ensemble. Mais, pour cela, il faut que chacun y mette du sien.

Propriétaires de chiens...

De nombreux espaces verts existent à travers la ville où nos amis à quatre pattes peuvent se promener en compagnie de leur maître. Ces espaces sont aussi des lieux de promenade pour de nombreuses personnes, des lieux de jeux pour les enfants, des lieux de pratique sportive individuelle. Mais, trop souvent, certains maîtres oublient les bons comportements à avoir quand ils promènent leur chien dans ces espaces publics.

Des chiens non-tenus en laisse peuvent être potentiellement dangereux pour d'autres chiens ou faire peur à des enfants ou même à des adultes.

La présence de déjections canines sur les trottoirs ou dans les espaces verts ne mérite aucune excuse. Quand on va promener son chien, on doit avoir le nécessaire pour ramasser au cas où.

La mairie met à disposition des cani-sacs au-dessus de nombreuses poubelles. Et ils sont également disponibles à l'accueil de la mairie.



Tout ceci est encadré par la loi du 12 Juillet 1983 et par l'arrêté municipal du 23/11/2015. Ces incivilités sont sanctionnées d'une amende prévue pour les contraventions de 1^{re} classe, à savoir 35 €.

Article rédigé conjointement par Bernadette Grilliet, présidente de l'association Cani' Loisirs et Frédéric Vautrin.

Nuisances sonores

Dans la plupart des cas, le confinement nous avait habitués au silence. Et le presque retour à la normale a eu raison de nos oreilles délicates.

Sans vouloir sanctionner à tout-va, il nous semble donc utile de rappeler que le savoir-vivre est encadré par la loi

Pour ceux qui ne comprennent pas ce que cela veut dire, il leur suffit de lire l'arrêté préfectoral du 26 décembre 1996 - Règlement sanitaire départemental - Bruits de voisinage



RESPECT SILENCE

« Article 2 - Sur les voies publiques et dans les lieux publics ou accessibles au public, sont interdits les bruits gênants pour le voisinage par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif ou répétitif.

Article 4 - Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances sont tenus de prendre toutes précautions pour éviter que la tranquillité du voisinage ne soit pas troublée... La circulation de véhicules tous terrains ne doit pas porter atteinte à la tranquillité publique.

Article 6 - Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 heures à 20 heures,
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures,
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures. »

Si, en allant voir cordialement la personne à l'origine des nuisances, il ne se passe rien, n'hésitez pas à appeler le 17. L'amende forfaitaire pour tapage diurne ou nocturne est de 68 €.

Merci d'avance à tous de faire ces petits efforts civiques,
pour le bien de tous !



Patrimoine & Grands Travaux

Deux nouveaux véhicules aux services techniques

Après de nombreuses années d'efforts budgétaires, la municipalité a enfin pu investir et remplacer deux véhicules, arrivés vraiment en bout de course et dédiés aux Services Techniques.

Toujours soucieux de maintenir l'équilibre budgétaire et de ne pas contracter de nouvel emprunt, nous avons choisi de les acheter d'occasion.

Le premier véhicule que nous venons d'acquérir est un poids lourd de 19 tonnes qui permettra à nos agents d'effectuer une multitude de lourdes tâches, notamment le déneigement de la commune, son coût est de 58 320 euros HT.

Ce véhicule ne pourra hélas pas encore être utilisé cet hiver pour le déneigement car la plaque qu'il faut y ajouter ne pourra pas être fixée avant le début de l'année prochaine. La société spécialisée dans ce genre de travaux affiche un carnet de commandes complet pour 2020 !

Le deuxième véhicule est un Master Benne, plus spécifiquement dédié au service des espaces verts. Nous l'avons acquis pour la somme de 22 680 euros HT.

Grâce au professionnalisme et au savoir-faire de notre mécanicien, Nicolas Jadin, nous avons pu faire une économie substantielle quant au prix de ces véhicules.



5



Sarah CONCHERI

Rajointe en charge du patrimoine et des grands travaux



Action sociale et logement

Qu'est-ce que le CCAS ?

Le Centre Communal d'Action Sociale C.C.A.S. est un établissement public administratif chargé de mettre en œuvre la politique d'action sociale de la ville. Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Le C.C.A.S. est administré par un Conseil d'Administration qui est l'organe délibérant.

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de BLAINVILLE-SUR-LEAU est composé comme suit :

- Le Président : Olivier MARTET
- 5 conseillers municipaux élus par le Conseil Municipal : William SAUVANET-ARCHENT, Monique PETITDEMANGE, Catherine MANGEOT, Jacqueline GENAY, Véronique DEBESSAT.
- 5 membres, nommés par le Maire, issus de la société civile et représentants d'associations : Claude CONRAUX pour l'ADMR, Paul BRANDMEYER pour l'ASHJA, Marial BINDA pour le CTASF, Françoise SIMON pour le Secours Catholique, Francine TRAGNO pour la Croix rouge.

Les missions du CCAS :

De nombreuses actions du CCAS s'adressent à l'ensemble de la population : Ateliers Art Floral, Sorties « Familles », Repas temps libre, Scrabble...

D'autres interventions concernent plus particulièrement les personnes qui peuvent être en situation de fragilité : personnes âgées ou handicapées, jeunes, familles en difficulté financière ou personnelle, personnes connaissant des difficultés d'insertion.

Le CCAS mène ses actions en partenariat avec d'autres acteurs sociaux locaux et est engagé dans tous les dispositifs de lutte contre les exclusions.

Martiale BOULANGER, agent chargé de l'administration du CCAS, vous y accueille en toute discrétion.

Les horaires d'ouverture au public du CCAS sont :

Mardi et Jeudi : 9h - 12h
et 15h30 - 17h30

Mercredi : 9h-12h

Tél. : 03 83 75 50 32

mail :

ccas@blainvillesurleau.fr

6 Atelier art floral

L'heure de la reprise a eu lieu, et l'attente des apprenties fleuristes était grande. La première séance en septembre a permis la réalisation d'un bouquet rond, chacune est repartie avec sa composition.

Le confinement nous oblige à interrompre les séances pour l'instant.



Activité Scrabble

Cette activité a redémarré le 30 juin au plus grand plaisir des participantes, elle s'est déroulée durant tout l'été.

Le confinement nous oblige à interrompre les séances pour l'instant.

William SAUVANET-ARCHENT
Adjoint en charge de l'action sociale



Du côté de nos aînés

Atelier tablettes numériques

Après avoir suivi la séance d'initiation à l'utilisation de la tablette numérique en 2019, un atelier de perfectionnement se déroule actuellement. Cinq séances ont déjà eu lieu. Les séances restantes seront reprogrammées ultérieurement. Une dizaine de personnes suivent assidûment les cours et participent avec beaucoup d'intérêt à cette formation organisée conjointement par SOS FUTUR et le CCAS.



Repas temps libre

La reprise a eu lieu le mercredi 9 septembre, la vingtaine de personnes présentes a éprouvé un sentiment de joie à se retrouver après une si longue interruption, les discussions sont allées bon train, les sourires se lisaient sur les visages, le repas servi par un traiteur local a été très apprécié.

Les repas temps libre sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Monique PETITDEMANGE
Conseillère municipale déléguée aux personnes âgées et public en difficulté



Éducation et jeunesse

Chantiers Loisirs Jeunes



Deux chantiers d'une semaine ont eu lieu cet été accueillant chacun 12 Jeunes de 11 à 16 ans.

Durant les quatre premiers jours, ont eu lieu des travaux de réfection de peinture dans les cours des écoles du centre, la réfection de bancs publics et le désherbage dans différents endroits de la commune.

C'est à Fort Aventure que les Jeunes ont pu profiter d'une Journée loisirs bien méritée pour clôturer la semaine.



Dans les écoles

Suite au départ en retraite de Madame Blossie, directrice de l'école maternelle du Haut des places, les deux écoles ont fusionné en cette rentrée de septembre pour devenir désormais une école primaire qui comportera une école maternelle et une école élémentaire.

417 élèves ont fait leur rentrée dans les trois écoles de la commune.

187 élèves fréquentent l'école élémentaire Jules Ferry, répartis dans neuf classes.

90 élèves à l'école Jean Jaurès, répartis dans quatre classes.

140 élèves à l'école primaire du Haut des Places, répartis en six classes : 4 en élémentaire et 2 en maternelle.

Conseil Municipal des Jeunes

Le 28 août dernier, lors de la mise en place du CMJ, ont eu lieu les élections du maire Junior et de ses deux adjoints. Chaque Jeune a pu choisir d'intégrer une des commissions municipales d'élus adultes.



Composition du CMJ

Maire Junior, Timéo Christophe, rattaché à la commission patrimoine et grands travaux

1^{er} adjointe, Eryne Delbé, rattachée aux commissions vie associative et sécurité

2^e adjoint, Donny Chevalme, rattaché à la commission cadre de vie environnement

Conseillers municipaux Juniors

Gauthier Dartoy-Moinaux rattaché à la commission culture animation

Manola Schlegel, rattachée aux commissions action sociale et éducation jeunesse

Craig Vautrin, rattaché à l'éducation et à la jeunesse
Nolhan Cotar et Lucas Demangeat

Leurs idées sont nombreuses mais les jeunes ont choisi de les prioriser. Pour l'année 2020/2021, ils ont décidé :

- de dynamiser les bords de Meurthe
- de sensibiliser les Blainvillois à la citoyenneté grâce à des pancartes contre la pollution et les crottes de chien
- de créer de nouvelles armoires à livres.

Des réunions de travail sont d'ores et déjà programmées et vous devriez voir prochainement le résultat de leurs travaux.

Accueils de loisirs Macaron et Brimbelle

Dans un contexte particulier lié à la crise COVID, les équipes d'animation se sont préparées durant toute une semaine pour l'année 2020/2021. Parmi les temps forts de cette semaine, une Journée cohésion a eu lieu dans les Vosges. Elle a permis aux agents de mieux se connaître et ainsi d'intégrer les nouvelles recrues. Un autre temps fort a marqué la semaine : chaque agent a pu suivre une formation proposée par les CEMER, sur le thème de « la gestion des enfants dits difficiles ».

La municipalité s'efforce de donner les moyens à ses agents de travailler dans de bonnes conditions. C'est une équipe motivée et pleine de nouveaux projets qui accompagnera les enfants tout au long de l'année pour leur faire vivre des moments d'exception.

Les deux structures seront fermées du 24 décembre à 17 h jusqu'au 3 janvier 2021 inclus.



Brimbelle
Avenue le nid
03 83 75 08 41 - 06 48 74 28 18
brimbelle@blainvillesurleau.fr

Macaron
3, cour Jean Jaurès
03 83 75 98 61 - 06 48 74 28 02
macaron@blainvillesurleau.fr

Éducation et jeunesse

Spécial Ludothèque

Infos pratiques

La ludothèque de Blainville est située 1 ter, rue du presbytère, à côté de la médiathèque.

Elle met à disposition jeux et jouets pour petits et grands. Après une inscription rapide, toutes et tous sont accueillis dans un espace dédié au partage et à la convivialité (obligation d'accompagnement par un adulte pour les moins de 9 ans).

Les enfants, dès le plus jeune âge, trouveront des jeux adaptés (jeux d'imitations, d'éveil, etc...).

Les grands peuvent se tourner vers des divertissements plus complexes (Jeux de rôles, consoles...) et même les adultes sont les bienvenus car non, la Ludo, ce n'est pas que pour les enfants !

La Ludo c'est aussi :

- deux animations par mois en moyenne autour du Jeu
- des propositions ludiques originales et spécialement créées pour vous
- des activités insolites pendant les petites vacances (tournage de film, Ze Boîte...),
- un accueil spécifique durant l'été.



Enfin, la Ludo c'est une page Facebook vivante et animée sur laquelle vous retrouverez toute notre actualité, nos horaires, nos animations et bien plus encore @laludodeblainvillesurleau.

Retour sur vos animations

La fresque avance bien !

De nombreux artistes en herbe sont venus apporter leur contribution colorée et le tout commence à prendre l'allure surréaliste escomptée : les bestioles commencent roses et finissent vertes et les bulles sont de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel ! *Il reste encore quelques images, alors, vous aussi, venez colorer votre Ludo !*

Jeu de Rôle du vendredi 25 septembre

Tous ont pu explorer le monde onirique de Tiny sur un scénario arrangé par Stéphane afin de tenir en haleine ces jeunes aventuriers pendant 2h. Un beau moment de partage, de folie et de combats contre des pirates pour sauver Nathan des griffes de l'Alkyméride qui hantait son rêve. *La prochaine fois, inscrivez-vous et venez vivre l'aventure avec nous.*

P'tit bac du mardi 13 octobre

Soirée culture à la Ludo : P'tit bac pour grande soirée !

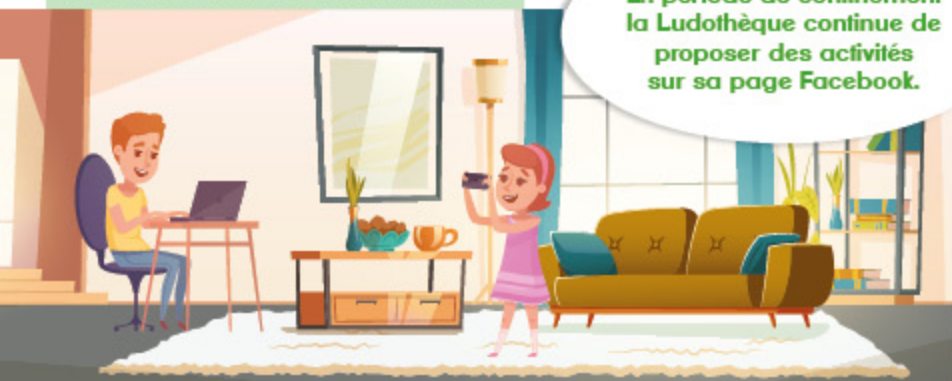
Enfants et adultes, venus nombreux, ont pu confronter leurs connaissances lors de parties endiablées de ce jeu des familles. Plusieurs variantes ont, en outre, apporté leurs lots de surprises et ont permis aux participants de s'illustrer de manières différentes dans ces versions revisitées. Mots savants, néologismes rigolos, fausse vraie ville, légumes étranges, métiers inconnus... tout était réuni pour permettre à chacun d'étaler sa culture ou d'apprendre un nouveau vocabulaire.



Animations pour Novembre et Décembre

En période de confinement la Ludothèque continue de proposer des activités sur sa page Facebook.

La Ludothèque est fermée pendant le confinement



Nadia DORE

Adjointe en charge de l'éducation et de la jeunesse



Sport & Vie associative

Septembre 2020, 8e Edition de la Fête des Associations

L'article paru dans le Blainvillois de novembre/décembre 2019 commençait ainsi : «Ce rendez-vous est devenu incontournable depuis plusieurs années». La situation sanitaire actuelle a bien failli nous faire mentir. Au fil des annonces gouvernementales, la tenue de cette journée n'était pas possible un jour et possible le jour suivant. La décision a été prise tardivement (courant juin) de l'organiser en prévoyant de l'annuler au dernier moment si le contexte évoluait défavorablement.

Les associations et clubs sportifs étaient très demandeurs et favorables à sa tenue. Pour beaucoup d'entre elles, c'est le point de départ incontournable de leur saison. Les associations souhaitant s'exposer ont joué le jeu, puisque ce sont 22 réponses positives qui sont arrivées en mairie.

Un gros challenge a alors débuté car il a fallu réussir à disposer les 22 stands en respectant les règles de distanciation. La grande salle de MFC a permis de remplir ce contrat. Chaque stand était espacé d'au moins 1 mètre, un sens de circulation était établi avec une entrée et une sortie distincte et, bien sûr, le port du masque était obligatoire. Un grand merci à l'équipe des Services Techniques qui a relevé le défi. Ils ont su trouver tout le matériel nécessaire qui était bien plus important que les autres années, les grilles de séparation en particulier.

Après l'inauguration officielle par Mr le Maire et les membres nouvellement élus du Conseil Municipal des Jeunes, en présence de Mr Sonrel, Maire de Damelevières, et des différents représentants d'associations, les Blainvillois, les Damelibériens et habitants d'autres communes ont pu s'informer voire s'inscrire auprès des différents bénévoles présents sur les stands.

Malgré le contexte difficile, nous avons apporté une nouveauté à cette édition. Une animation extérieure, réalisée par la nouvelle association Cani'loisirs, a proposé des démonstrations d'éducation canine tout au long de l'après-midi. Cette association avait délocalisé sa séance de travail qui se déroule habituellement sur le terrain situé derrière les immeubles de la route de Mont. Cette animation a rencontré un vif succès et a permis à un grand nombre de visiteurs de découvrir cette nouvelle association. Merci aux bénévoles de Cani'loisirs.

Le bilan de cette journée est très positif. Un grand merci à tous les visiteurs et surtout à tous les bénévoles qui continue de faire vivre le tissu associatif de nos deux communes malgré la crise sanitaire.



L'association CANI'LOISIRS

L'association CANI'LOISIRS a été créée récemment.

Elle rassemble des propriétaires de chiens, de races les plus diverses : Husky, Malinois, Berger Australien, Spitz, Drahthaar...

Les cours sont animés principalement pour renforcer une complicité entre maîtres et chiens à travers différentes activités : la sociabilité, l'obéissance de l'animal, etc...

À la fin de chaque cours, un petit moment d'échange entre les moniteurs et les maîtres, tant sur le plan de l'obéissance que sur le plan alimentaire et sans oublier les petits conseils.

CANI'LOISIRS est heureuse de vous accueillir (hors confinement) les samedis de 10 h 00 à 11 h 00 ou de 13 h 30 à 14 h 30 ainsi que pour des cours de « Babydog » à partir de 3 mois.



06.60.59.60.64

facebook : cani'loisirs

mail : caniloisirs@gmail.com



GRUPE MAJORITAIRE « BLAINVILLEZ-VOUS »

Notre devise: y croire et avancer.

Le vieux principe de se rappeler d'où nous venons nous permet surtout d'éviter de reproduire les erreurs du passé. Pour autant, il faut savoir avancer et être ambitieux pour notre commune et notre territoire. Que de temps perdu par certains à rester bloqués dans une autre époque et à continuer de ressasser leur amertume contre d'anciens adversaires et d'anciens systèmes.

En ces moments de crise, il est vraiment indécent de poursuivre les polémiques. L'heure est à l'unité et à l'entraide.

Pour nous, ce qui est important est de faire preuve d'ambition et d'être en adéquation avec les besoins des Blainvillois. La consultation citoyenne en est l'une des clés. Les commissions et instances de consultation sont d'ores et déjà en œuvre. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés. Des chantiers et des projets structurants pour notre cité sont en cours. Vos avis et propositions nous seront précieux.

Notre volonté est d'être constructifs et de coopérer avec tout le monde dans le respect des convictions de chacun. C'est une question de bon sens et de respect pour tous nos concitoyens qui nous ont accordé leur confiance. Il est bien navrant de constater l'absence, à certaines commissions, de l'équipe « Blainville toujours en action » alors que nous avons accepté que le titulaire puisse se faire remplacer en cas d'empêchement.

Cette volonté sincère qui nous anime est traduite également dans la réglementation des intercommunalités. Nous allons donc mettre en place un pacte de gouvernance à la CC3M afin de permettre, dans le respect de chacun, de prendre, en commun, les meilleures décisions et de dépasser les divergences. Il est important de travailler en équilibre et de nous permettre de nous retrouver dans la nouvelle équipe intercommunale dans l'intérêt du territoire mais aussi dans celui des Blainvillois que nous représentons.

10

GRUPE : « POUR BLAINVILLE, TOUJOURS EN ACTION »

Mesdames et Messieurs,

Quatre mois se sont passés depuis notre dernière tribune (blainvillois de juillet /août), où nous vous avons fait part de notre volonté de travailler ensemble pour les Blainvillois.

Malheureusement, même si la mise en place de commissions et de groupes de travail a été faite, l'on peut encore déplorer une mise en action des plus timide, une communication inexistante dans plusieurs domaines (Rentrée scolaire ; Finances ; Appel d'offres...).

Gageons que cette pandémie qui alourdit certainement la gestion communale soit la seule raison de cet état de fait.

Des réunions qui semblent être initiées plus par la force des événements que par un calendrier établi, où les propositions qui sont faites ne semblent pas être le fruit d'une concertation, mais plutôt d'une volonté d'imposer une « pensée unique ».

Des conseils municipaux -deux se sont tenus pour l'instant, d'une durée d'une trentaine de minutes- confirment qu'ils ne sont bien que des « chambres d'enregistrement », où tout doit être validé sans discussion. Il n'y a pas place au débat, voire au simple questionnement lié aux points de l'ordre du jour (seule l'application stricte du règlement : les questions doivent être posées 5 jours en amont du CM). À noter également que même les informations réglementaires que le maire doit communiquer aux conseillers n'y sont pas transmises.

Cela étant, nous continuerons d'être attentifs à tous les sujets « évoqués ou pas », et nous essaieront d'être les porte-parole des Blainvillois.

Nous vous souhaitons une bonne santé,

Protégez-vous, et aussi vous protégerez ainsi vos concitoyens.

Pour les élus de Blainville Toujours en Action : Christian PILLER, Annie FARRUDJA, Maro MEYER, Véronique DEBESSAT. Facebook : Blainville toujours en action

GRUPE « BLAINVILLE, UNE AUTRE LISTE POUR 2020 »

En tant que conseiller de l'opposition, mon souhait est de travailler pour les Blainvillois dans un esprit constructif. Je reste à votre disposition pour tout renseignement, souhait ou problème.

François LARDIN -
Blainville une autre liste
pour 2020

Culture & Animations

Ateliers d'initiation au dessin de Fantasy

Olivier ROMAC, auteur et illustrateur de fantasy était l'invité de la médiathèque les 19 et 26 septembre. Les deux dates avaient affiché complet très rapidement.

Les enfants et les adultes ont pu faire leurs premiers pas dans le dessin de fantasy...

Olivier ROMAC, toujours disponible et à l'écoute, a su captiver ses «élèves» d'un jour !

Encore de bien belles réalisations.



Stage de violon

Les 25 et 26 septembre, l'EMEA a accueilli 5 Jeunes stagiaires. Celles-ci, âgées de 5 ans et demi à 8 ans, ont découvert et pratiqué le violon.

Madame JEANGÉRARD, professeur de violon à l'EMEA, encadrait ce stage et un luthier de NANCY avait prêté les instruments

Le dernier jour de stage, les parents étaient invités à une petite représentation du travail réalisé. Description des différentes parties du violon, découverte des notes et écriture et lecture d'une partition...

Le tout s'est terminé par l'exécution d'un petit morceau : «Marche énergique»

Bravo à ces violonistes en herbe.



À vos baskets / Spécial OCTOBRE ROSE

Un franc succès et un bel élan de générosité

La première marche semi-nocturne de l'animation «À vos baskets», maintenant bien ancrée, s'est déroulée le samedi 10 octobre.

Plus d'une centaine de marcheurs et coureurs avaient répondu présents pour suivre le parcours de 5 km tracé entre ville et forêt.

À la nuit tombée et à l'arrivée, tous ont pu se réchauffer d'une soupe confectionnée et offerte par l'association « O 'Rendez- vous des voisins ».

Octobre... octobre rose !

Ruban rose bien visible, chacun pouvait apporter sa part à cette course/marche de solidarité envers la lutte contre le cancer du sein en déposant sa contribution dans l'urne prévue. À la fin de la soirée, celle-ci contenait la belle somme de 296,66€ qui seront reversés à l'Institut de Cancérologie de Lorraine.

Un grand MERCI à tous !



Blainville, une ville qui bouge et qui sait se montrer solidaire !



Culture & Animations



Animations à venir

SOUS RÉSERVE

Vendredi 4 décembre - 18 h 00 à 20 h 00
Passage de Saint Nicolas dans les écoles

Vendredi 4 décembre
Soirée «Le livre mystère»

Venez identifier un livre mystère caché parmi d'autres livres

Des indices vous seront divulgués au fur et à mesure, plus ou moins explicites, et de différentes façons mais seront choisis afin de ne pas vous rendre l'identification du livre trop facile ou trop difficile !

La chasse aux indices peut être organisée seul ou en équipe.

Alors, pour participer, n'hésitez pas, inscrivez-vous sans tarder à la médiathèque !

Tout public, à partir de 8 ans.

Vendredi 11 décembre - de 17h à 20h
Marché nocturne, Place de Lorraine

Mardi 15 décembre de 18 h 30 à 20 h 30
Soirée Karaoké à la Ludothèque

Mercredi 23 décembre de 14 h 30 à 16 h 30 pour les 5-10 ans
Heure du conte

Viens découvrir la magie de Noël à travers de merveilleux contes.

Lors de cette séance, tu pourras aussi participer à des petits jeux et fabriquer ton personnage féerique.

Inscription gratuite à la médiathèque.

Médiathèque l'Eau Vive - 1 ter rue du Presbytère

03 83 75 96 89 - mediathequeleauvive@blainvillesurleau.fr

Site internet : mediathequeblainville.fr



Nadine GALLOIS

Adjointe en charge de la culture et des animations

